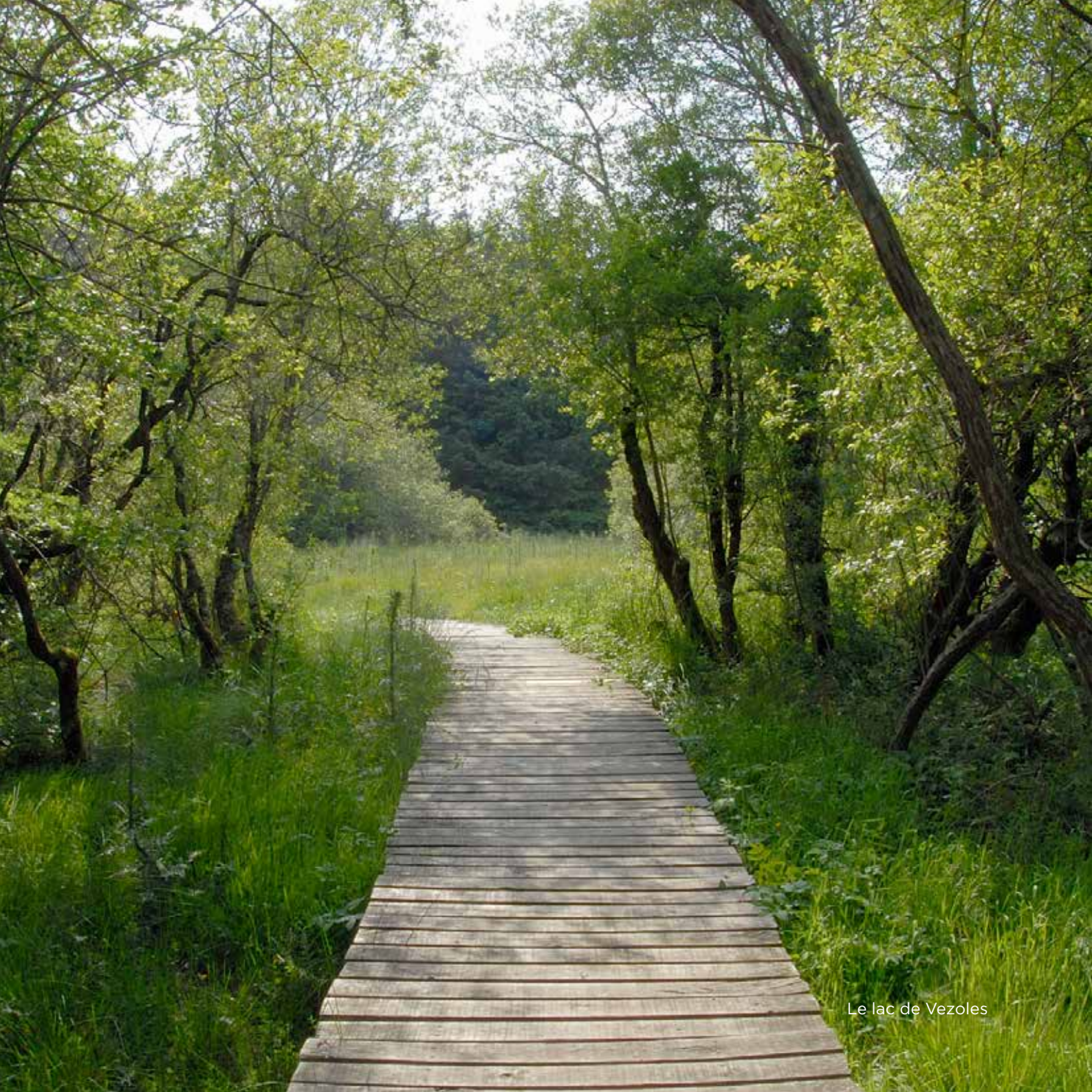


Respirez l'Hérault

24 domaines départementaux à découvrir



Le lac de Vezeles

24 domaines départementaux à explorer

Un territoire se façonne au fil de l'histoire, au gré de notre présence et de l'influence des cultures, et dévoile ainsi toutes ses richesses, sa diversité patrimoniale et sa beauté paysagère.

L'Hérault, terre arrimée aux rives méditerranéennes et qui s'adosse à la petite montagne, nous offre un foisonnement de merveilles naturelles. Notre responsabilité est de préserver ces biens précieux mais aussi de les valoriser pour que chacun puisse bénéficier pleinement d'un cadre de vie sain et agréable.

Dès le début des années 80, le Département a mis en œuvre une politique unique en France en classant et préservant 8 000 hectares d'espaces naturels sensibles permettant leur protection et leur mise en valeur.

Dans cet état d'esprit, le Département a acquis au fil des années des sites naturels, bâtisses agricoles,

bases de loisirs, château ou ancienne manufacture qui constituent aujourd'hui les domaines départementaux.

Ces domaines sont aujourd'hui le théâtre idéal pour la promotion des activités de pleine nature, la sensibilisation à l'environnement, la découverte touristique et certains magnifient la culture en accueillant festivals et représentations.

Chaque domaine raconte une histoire remarquable et leur mise à disposition permet à tous les Héraultais de partager des moments privilégiés dans des sites d'exception.

Patrimoine de tous les Héraultais, les domaines départementaux s'ouvrent à tous, et je vous invite à les découvrir au plus près de chez vous, alors profitez-en !

Le Président du Département de l'Hérault

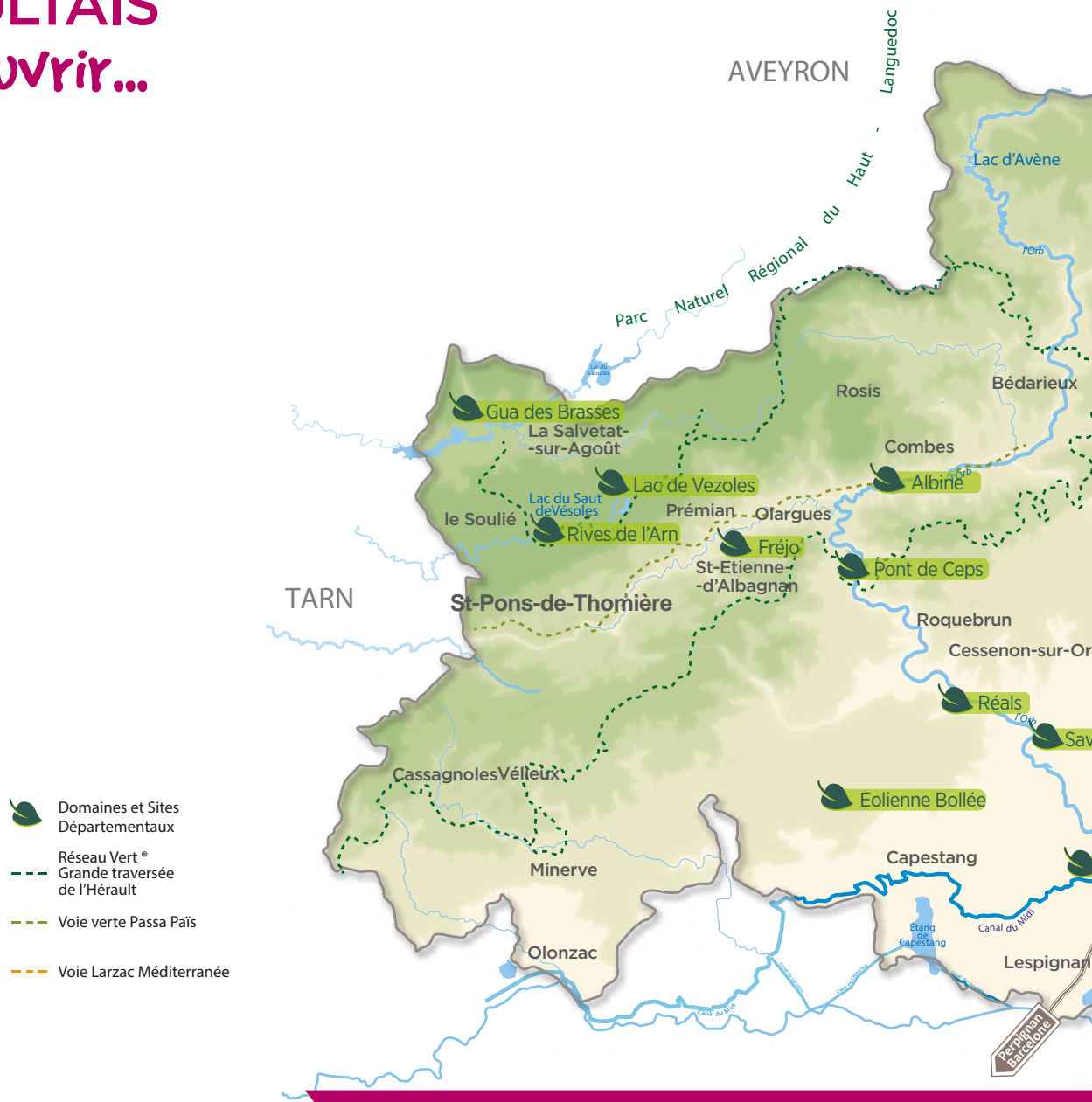
Sommaire

Carte des domaines	4 - 5	Le Salagou	21
Évadez-vous	6	Villeneuve	22
Recommandations	8	Les Olivettes	23
Restinclières	10	Bessilles	24
Saint Sauveur	11	L'éolienne Bollée	25
Fondespierre	12	Savignac	26
Roussières	13	La base de Réals	27
Le Ravin des Arcs	14	Le Pont de Ceps	28
Le Mas Neuf	15	L'Albine	29
Le Moulin Neuf	16	La source du Fréjo	30
Le Fesquet	17	Les rives de l'Arn	31
Les Lavagnes	18	Le lac de Vezales	32
La Font du Griffon	19	Le Gua des Brasses	33
La Vernède	20	Des itinéraires nature pour découvrir l'Hérault	34

Équipements des sites

	Aire de jeux		Panneau d'information
	Point d'eau		Restauration
	Barbecue		Sanitaires
	Réseau Vert® ou Voie Verte		Équipement sportif
	Relais d'étape, refuge ou camping		Support d'interprétation du paysage
	Aire de pique-nique		

24 DOMAINES DÉPARTEMENTAUX HÉRAULTAIS à découvrir...





Explorez-les autrement...

**L'Hérault 360° nature,
comme si vous y étiez !**

Connectez-vous sur :

herault360nature.herault.fr



**Jeu de piste dans
les domaines**

Découvrez le
patrimoine

historique, culturel et naturel
des domaines dans un jeu
de piste virtuel grâce à
l'application Hérault Aventure

**téléchargeable sur
Googleplay et Apple store**

ÉVADEZ-VOUS DANS LES DOMAINES DÉPARTEMENTAUX DE L'HÉRAULT !

Partir le matin tôt à pied découvrir les drailles à Roussières, vous savez ces chemins traditionnels empruntés par les bergers et les moutons,

Contempler les falaises monumentales de la vallée du Jaur,

Faire une halte fraîcheur dans les gorges de l'Hérault, en famille sur une petite plage de sable fin et de galets, ceinturée de falaises impressionnantes,



Descendre les rapides de l'Orb en canoë, Observer l'aigrette garzette, le lézard ocellé ou la tortue Cistude en amateur éclairé de la faune héraultaise,

Commencer avec les enfants un herbier de nos plantes, l'ancolie, la bruyère arborescente...

Voilà l'Hérault, ses paysages, son patrimoine, son art de vivre, ses espaces naturels qui mettent nos sens aux aguets.

Pour nous offrir ces bols d'air, ces randonnées, ces découvertes nature aujourd'hui si essentiels à nos vies, le Département préserve plus de 8 000 hectares d'espaces naturels, faisant de ce patrimoine commun une richesse collective à connaître mais aussi à protéger, à respecter.

Par son soutien aux actions des communes, qui maîtrisent à ce jour près de 1 500 hectares d'ENS, le Département a également contribué à un maillage du territoire, permettant à chacun de profiter d'espaces naturels proches de son lieu de vie.

Vous empruntez l'itinéraire de randonnée balisé sur plus de 500 km, reliant entre eux de nombreux domaines départementaux ; le Réseau Vert® ou la Voie Verte Passa Païs, belle Voie Verte de 76 km aménagée sur l'ancienne voie ferrée Mazamet-Bédarieux, alors vous êtes au cœur de ce patrimoine !

Pour la plupart aménagés, les 24 domaines départementaux, du littoral aux hauts cantons, en passant par les plaines viticoles et les piémonts, sont gérés pour permettre la préservation et la valorisation de la biodiversité et des paysages, les activités de pleine nature, le maintien d'activités pastorales traditionnelles, la préservation contre l'incendie et l'étalement urbain.

Alors êtes-vous garrigues, bords de rivière et de lacs, forêts, prairies ou zones humides ?

Faune ou flore ou les deux ?

Pour le découvrir, ce guide est pour vous ! Il répertorie 24 domaines départementaux remarquables et variés, emblématiques de l'Hérault et d'accès libre et gratuit. Évadez-vous !

Quelques chiffres clés

- **8 200** hectares d'espaces naturels propriétés du Département
- **110** sites, dont **24** principaux domaines départementaux présentés ici
- **4 500** hectares couverts par des plans de gestion
- **3 800** hectares occupés par l'activité pastorale

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département agit en faveur de la biodiversité héraultaise. Gestion exemplaire des espaces naturels départementaux, connaissances des pollinisateurs, soutien aux démarches agro environnementales, animations tout public au domaine départemental de Restinclières, sensibilisation des collégiens...

Vous souhaitez agir en faveur de l'environnement ?
Toutes les infos sur monarbre.herault.fr

Plus d'infos sur herault.fr



QUELQUES RECOMMANDATIONS

Pour profiter au mieux d'une sortie nature :

- ◆ ne surévaluez pas vos forces physiques,
- ◆ renseignez-vous sur le temps de parcours et sur les prévisions météo,
- ◆ empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires,
- ◆ renseignez-vous en période de chasse auprès des communes pour ne pas traverser une zone de battue,
- ◆ attention aux engins agricoles et forestiers,
- ◆ évitez de partir seul, si c'est le cas, laissez votre itinéraire à votre entourage,
- ◆ emportez au minimum : de l'eau, des chaussures de marche, un chapeau et des vêtements suffisamment chauds en fonction de la saison,
- ◆ ne consommez pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité ne signifie pas forcément qu'elle est potable,
- ◆ les plus : une trousse à pharmacie, une carte IGN, une boussole, des jumelles, une lampe de poche,
- ◆ pour les vététistes : contrôlez l'état de votre vélo, prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation, portez un casque.





Certaines règles sont également à respecter :

- ◆ respectez le tracé des sentiers pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion, refermez derrière vous clôtures et barrières.
- ◆ ne laissez ni trace de passage, ni objets, ni déchets ; emportez vos détritux jusqu'à la prochaine poubelle,
- ◆ évitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons,
- ◆ ne dérangez pas la faune, soyez discret et respectueux de l'environnement,
- ◆ tenez votre chien en laisse, il pourrait provoquer des dommages ou être victime d'accident,
- ◆ des troupeaux gardés par des chiens de berger sont présents sur certains domaines. Gardez vos distances et n'approchez pas des chiens.
- ◆ ne cueillez pas les produits des viticulteurs et des agriculteurs,
- ◆ respectez les propriétés privées, les clôtures, les barrières pour animaux, les zones de cultures et les zones forestières,
- ◆ n'allumez pas de feu ; ne jetez pas de mégot, surtout par temps de sécheresse ou de grand vent.



Prades-Le-Lez

RESTINCLIÈRES, dédié à la sensibilisation et la préservation de l'environnement

Écrin de nature de plus de 240 hectares préservés au nord de la métropole de Montpellier, le domaine départemental de Restinclières est entièrement consacré à la nature et aux loisirs.

Restinclières doit son nom à *Restincléria*, «lieu où poussent les lentisques*».

Riche d'histoire, le domaine et son château du XVII^e siècle ont vu se succéder au fil du temps seigneurs et propriétaires parfois précurseurs en **techniques agricoles, hydrauliques** ou en **botanique**.

Au XIX^e siècle, une riche famille anglaise rachète le domaine et réalise de nombreuses **plantations**. Le parc s'enrichit ensuite de nombreuses cultures : vignes, vergers et oliviers.

En 1990, le Département rachète le lieu et y installe la **Maison départementale de l'environnement** dont la mission est d'initier et de sensibiliser le public et les scolaires aux grands enjeux environnementaux, notamment au travers d'une programmation variée (expositions, animations, ateliers...).

Depuis 1996, une expérimentation d'**agroforesterie** est menée avec l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE).

*le pistachier lentisque est un arbuste commun dans nos garrigues

Pour aller plus loin...

- **Les expositions** : le développement durable, l'écologie, les milieux, la biodiversité, les écosystèmes, la science et l'art...
- **Les animations grand public** : animations, sorties natures, événements festifs, conférences, ciné débat...
- **Du côté des enfants** : ateliers, spectacles et animations.

Toutes les infos sont à retrouver sur : restinclières.herault.fr



Rando balade

Le site en accès libre possède 22,4 km de pistes, chemins et sentiers de randonnée qui peuvent être parcourus **à pied, en vélo, à cheval** :

Le Réseau Vert* : l'accès se fait depuis la base «Pic Natura» de Saint-Sauveur (commune de Saint-Clément-de-Rivière) qui permet aussi de rejoindre le **PR du Bois de Saint-Sauveur** (5 km en 2h - niveau très facile).

Le Parcours Château de Restinclières (accès depuis le parking visiteurs) :

- ◆ Parcours classique : 8 km en 2h30 - niveau facile
- ◆ Variante courte : 3,5 km en 1h - niveau très facile
- ◆ Variante marche nordique : durée estimée à 1h40

Comment s'y rendre

- Depuis Montpellier, prendre la RD65 en direction de Clapiers, puis au rond-point, prendre la RD17 en direction de Prades-le-Lez. Traverser le village via la RD17 en direction de Saint-Mathieu-de-Trévières puis à la sortie du village, continuer sur la route de Mende (RD 17) pendant 900 m. L'entrée du domaine est fléchée sur votre gauche.





SAINT-SAUVEUR, au cœur de la pinède

Le bois de Saint Sauveur, mitoyen du domaine départemental de Restinclières, offre aux promeneurs un relief vallonné, couvert de pins d'Alep et de chênes.

Le site de Saint-Sauveur, sur la commune de Saint-Clément de Rivière, est un espace boisé situé au cœur des garrigues nord montpelliéraines. Il constitue un lieu de détente et de loisirs privilégié pour de très nombreux riverains grâce à son positionnement entre l'agglomération montpelliéraine et le territoire du Pic-Saint-Loup.

Il dispose ainsi d'un important maillage de **pistes** et de **sentiers** permettant aux **marcheurs**, **cavaliers**, **randonneurs** ou **VTTistes** de circuler en toute sécurité sur une centaine d'hectares. De par sa situation, ce **site boisé** est fortement exposé au risque incendie. Il fait donc l'objet d'aménagements forestiers et d'équipements permettant la prévention et la lutte contre les feux de forêts (pistes DFCL et citernes).

Pour aller plus loin...

■ **L'Office de Tourisme et la base nature intercommunale «Pic Natura»** accessibles depuis le parking commun.

■ **La Maison départementale de l'environnement** : située sur le domaine de Restinclières (voir page précédente), elle propose toute l'année de nombreuses expositions thématiques en lien avec l'environnement et ouvertes gratuitement au public.

Boucle balade

Vous pouvez emprunter le PR qui fait une boucle dans le domaine pour une marche de 5 km en 2h sous les pins (niveau très facile).

Comment s'y rendre

- À partir de Montpellier, prendre la RD986 en direction de Ganges. Au rond-point, prendre la 1^{re} sortie sur D145 direction Prades-le-Lez. Prendre à gauche les deux ronds-points suivants. L'accès se fait depuis la base « Pic Natura » de Saint-Sauveur (commune de Saint-Clément-de-Rivière).





Castries

FONDESPIERRE, balade le long de l'aqueduc

Au domaine de Fondespierre, les amoureux de la nature peuvent profiter des espaces de promenade où chênes verts, pinèdes et oliveraies s'entremêlent.

Le site est le départ de nombreuses randonnées et une entrée majeure du Réseau Vert® qui vous mènera au pied des arcades d'un imposant aqueduc construit par Paul Riquet (architecte du canal du Midi) et terminé en 1676.

Cet ouvrage long de 6 822 mètres de long servait autrefois à alimenter les jardins du château de Castries. Tantôt à flanc de colline, tantôt en souterrain, il conduit les eaux depuis la source de Fontgrand jusqu'au château de Castries avec un dénivelé de moins de 3 mètres.

Le site est également mitoyen du domaine municipal qui propose de nombreuses activités.

Pour aller plus loin...

- **Le château de Castries et son parc, surnommé le «petit Versailles» du Languedoc.**
- **La Capelette** : petite chapelle à découvrir en longeant l'Aqueduc, au lieu-dit «les Grands Arcs». La légende raconte, qu'ayant été épargnée de la foudre, une famille fit construire cette petite chapelle en signe de reconnaissance.
- **Le pont des Tourilles** : de style roman, à l'origine composé de trois arches dont une seule subsiste aujourd'hui, il est en parfait état pour traverser la Cadoule.
- **Les carrières** : depuis l'Antiquité, le bassin carrier de Castries a constitué une zone essentielle d'approvisionnement en pierre de taille pour les populations avoisinantes.

Comment s'y rendre

- A partir de Castries, prendre la D610 en direction de Sommières. À environ 1,3 km, tourner à gauche en direction de Fondespierre. Le parking se trouve à proximité des bâtiments.





Saint-Martin-
de-Londres

ROUSSIÈRES, sur les chemins pastoraux traditionnels

À partir du Mas de Roussières ou du village proche de Viols-le-Fort, empruntez les sentiers balisés sur les chemins pastoraux traditionnels et découvrez l'histoire pluriséculaire du site.

Sur ce vaste domaine de 600 hectares situé dans les **garrigues** du Montpelliérais*, à cheval sur les trois communes de Viols-en-Laval, Viols-le-Fort et Saint-Martin-de-Londres, le troupeau qui pâture (hors période estivale) perpétue la tradition de l'élevage millénaire. Ici les paysages sont empreints de l'action du **troupeau** et des pratiques ancestrales. Entre les **chênaies**, les **pelouses** et les **murets de pierres sèches**, vous pourrez découvrir un petit patrimoine typique témoin de l'histoire pluriséculaire de ce site : **tombes** datant du Chalcolithique*, **drailles***, **mares** servant à abreuver les troupeaux...

À proximité des **bâti pastoraux** traditionnels et de la **fontaine**, vous pourrez vous reposer à l'ombre des chênes. Vous ne pourrez pas manquer au loin les deux éléments majeurs de ce territoire : le majestueux **Pic Saint Loup** et la montagne de l'**Hortus** qui lui fait face.

* régions hétérogènes dans un rayon de 35 km autour de Montpellier

* Chalcolithique : période du Néolithique durant laquelle les hommes ont maîtrisé la métallurgie du cuivre, avant l'apparition de la métallurgie du bronze.

*draille : piste empruntée par les troupeaux transhumants.

Pour aller plus loin...

■ **Le site archéologique de Cambous** situé à Viols-en-Laval, sur lequel se trouve les ruines d'un village préhistorique qui est sans doute le plus vieux village qu'il soit possible de visiter en France.

Comment s'y rendre

- Prendre la route de Ganges RD 986 en direction de Saint-Martin-de-Londres. Avant d'arriver à Saint-Martin-de-Londres, tourner à gauche en direction de Viols-en-Laval. A la sortie du village de Viols-en-Laval sur la RD 113, l'entrée du domaine se trouve sur la droite.





Saint-Martin-de-Londres

SOUS L'ARCHE DU RAVIN DES ARCS

Situé à une vingtaine de kilomètres au nord de l'agglomération montpelliéraine, sur les communes de Saint-Martin-de-Londres et Notre-Dame-de-Londres, ce site sauvage et grandiose cache, au sein du lit étroit du Lamalou, une **arche naturelle** façonnée par la rivière.

En période sèche, des **vasques** et **marmites** géantes apparaissent, laissant deviner le travail incessant de l'eau. Si le Lamalou disparaît en période estivale, il peut cependant se transformer en véritable torrent aux premières pluies.

Ce site a été acquis par le Département en 2017 avec l'aide de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse en vue de sa préservation. Il constitue un élément important du patrimoine naturel et touristique de notre département.

Site très fragile, restez sur les sentiers.

Pour aller plus loin...

■ **Le Grand Site Gorges de l'Hérault** dans lequel est inclus le site du Ravin des Arcs offre à voir aux visiteurs des villages et paysages naturels d'exception. Plus d'infos sur herault.fr.

■ **Le village de Saint-Martin-de-Londres** : situé entre le Pic Saint-Loup et la Vallée de l'Hérault, le village possède une belle église romane. Cet édifice du XI^e siècle fut édifié par les moines de l'abbaye de Gellone de Saint-Guilhem-le-Désert. La charmante place de l'église est bordée de jolies maisons.

Boucle rando

Un sentier aménagé vous conduira jusqu'à l'arche dans un écrin de verdure. Traversée interdite du cours d'eau en cas de crue (revenir sur ses pas).

- ◆ Difficulté : moyen
- ◆ Durée : 1h30
- ◆ Distance : 4 km

Comment s'y rendre

- Depuis Montpellier, prendre la direction de Ganges. Le parking se situe environ 1 km après Saint-Martin-de-Londres, sur votre gauche. Attention, en venant de Montpellier, « tournez à gauche » interdit, il faut traverser le pont juste après pour faire demi-tour au croisement suivant.





LE MAS NEUF, point de vue sur l'histoire

Prenez la piste de nos ancêtres et montez jusqu'au rocher du Causse où ceux-ci s'installaient avant que nos préoccupations modernes nous poussent à vivre dans les plaines.

À 408 mètres d'altitude, votre regard embrasse un magnifique **point de vue panoramique**, du massif de la Gardiole jusqu'au Mont Ventoux, culminant dans le Vaucluse à 1 910 mètres d'altitude ! Une table d'orientation à 360° permet d'apprécier le paysage époustouflant qui s'offre à vous.

Sur cet éperon rocheux offrant un panorama exceptionnel, s'étalent les vestiges d'un **village chalcolithique** (environ 2 300 ans avant notre ère) dont l'étude a permis de reconstituer l'habitat, et de mettre en évidence l'organisation intérieure des **cabanes en pierre sèche**.

Pour aller plus loin...



■ **Le triops cancriforme** : sur ce site vit un animal singulier. Il a traversé des centaines de millions d'années en conservant la même apparence. Ce crustacé dont les branchies se situent dans ses pattes est particulièrement bien adapté aux phases d'assèchement, pouvant parfois durer plusieurs années. Les œufs, enfouis dans le sol, éclosent après les fortes pluies de printemps. Les adultes ont une espérance de vie de 20 à 40 jours, juste le temps de pondre la génération future.

Rando balade

Compter 1 heure aller-retour pour effectuer la montée jusqu'au rocher du Causse depuis l'aire de stationnement.

Comment s'y rendre

- À partir de Saint-Mathieu-de-Trévières, prendre la direction Quissac-Valflaunès. A Valflaunès, suivre la RD 17E direction Pompignan. Sur le plateau, à 1 km après le croisement qui descend vers Lauret, le parking est à droite.





Brissac

LE MOULIN NEUF, au bout du chemin, une plage

Le domaine départemental du Moulin Neuf se trouve non loin du village de Brissac, à environ 25 km au nord de Montpellier. Il est situé le long du fleuve Hérault, en plein cœur du cadre exceptionnel des Gorges de l'Hérault.

Le site doit son nom à une petite usine hydro-électrique construite à Brissac, symbole d'un temps où les anciens moulins à eau ont été peu à peu remplacés par des turbines hydro-électriques.

C'est un lieu idéal pour une journée en **bord de rivière**, sur l'une des petites **plages de sable fin et de galets** ceinturées par des **falaises calcaires** impressionnantes. Ici, le temps s'écoule agréablement, ponctué seulement par le chant du martin-pêcheur et le passage régulier des **canoës**, les jours de beau temps.

Pour aller plus loin...

■ **Le pont de Saint-Etienne-d'Issensac** : construit au Moyen-Age, il enjambe l'Hérault et permettait le passage des pèlerins vers Saint-Guilhem-le-Désert, étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Construit en « dos d'âne », il conserve trois des cinq arches d'origine. C'est également un site de baignade aménagé en période estivale.

■ **Une balade en canoë** : des loueurs de canoës se trouvent en amont du site, au pont de Saint-Bauzille-de-Putois.

Comment s'y rendre

- À partir de Saint-Bauzille-de-Putois, suivre la D 108 en direction de Brissac. Puis, descendre sur la D 4 en direction du Causse-de-la-Selle. Prendre la première à gauche, le site est indiqué à 500 m environ.





LE FESQUET, sur le chemin des meuses

En bord d'Hérault, à l'ombre des frênes et des platanes, le site du Fesquet vous invite à la détente, mais également à la rencontre de l'ancêtre des centrales hydrauliques.

Ce domaine départemental d'environ 12 hectares situé dans le village de Cazilhac, borde le fleuve et fait face au village de Laroque. Espace boisé et de verdure, on y accède à pied.

Avant d'arriver au domaine, découvrez le long du chemin les meuses (ou norias) qui jalonnent le petit canal et irriguent les jardins potagers. Une aire de pique-nique est aménagée avec des barbecues, ainsi qu'un parcours de santé. La pratique de la pêche est autorisée, sous couvert du respect de la réglementation.

Baignade interdite

Pour aller plus loin...

■ **Les roues hydrauliques** : promenez-vous le long du canal, relié à l'Hérault, pour découvrir les jardins irrigués et les roues à aubes auto-élevatrices. Localement appelées « meuses » ou « noria », ces roues en bois entraînées par le courant permettent le relèvement de l'eau. La plus grande d'entre elles, à présent disparue, mesurait 13,5 mètres de diamètre, tandis que les autres atteignent 3 à 5 mètres. Elles ont été construites au XIX^e siècle et permettent encore aujourd'hui l'irrigation de la plaine fertile de Cazilhac.

Comment s'y rendre

- Traverser le village de Laroque puis arrivé à Ganges, suivre direction Cazilhac et traverser l'Hérault. Après 20 m suivre à gauche le chemin goudronné qui longe les meuses. Longer le château de Valmarie puis gardez-vous sur votre gauche au niveau du panneau « Le Fesquet ».





LES LAVAGNES, menhirs et lavognes

La présence de l'homme aux Lavagnes a laissé de nombreux héritages. Aujourd'hui encore, un petit hameau occupé par quelques habitants donne vie au lieu.

Le site est indissociable des lavognes qui s'y trouvent, en raison de la rareté de l'eau dans ce milieu. En effet, l'eau de pluie s'infiltrerait directement dans les profondeurs de la roche calcaire fissurée, ce qui assèche les causses. L'Homme a donc aménagé ou créé des dépressions imperméables pour stocker cette ressource vitale et abreuver les troupeaux. C'est ainsi que sont nées **les lavognes, ou lavagnes**, ou encore *lavanhas*. La faune sauvage en profite également.

Pour aller plus loin...

■ **Le menhir de Lacan** : pas très loin du Mas Aubert (gîte d'étape), une piste en terre mène vers **l'un des plus grands menhirs du sud de la France**. Lacan viendrait de l'occitan « la calm » qui signifie plateau de lande rocheuse, nom donné à la plaine pâturée qui vous entoure. Du haut de ses 4,5 mètres de hauteur, il témoigne de l'occupation préhistorique du secteur des Lavagnes depuis environ 5 000 ans. Les menhirs avaient des fonctions encore indéterminées : lieu de rassemblement, de croyance, marqueurs de territoire ? Ils revêtaient en tout cas une grande importance pour ceux qui les ont érigés. Qui soulèverait une masse pareille sans raison ?

■ **Un arbre relique** : au sud de la plaine de Lacan, vous pourrez observer le plus beau massif départemental de pins de Salzmann, classé en réserve naturelle biologique. La forêt de Saint-Guilhem-le-Désert constitue la principale station en France de cet arbre méditerranéen.

Comment s'y rendre

- À partir de Montpeyroux, suivre la RD 9 en direction du Caylar. À 2 km, tourner à droite sur la RD 122 et poursuivre pendant 13 km. Parking à gauche de la route, en face du hameau des Lavagnes.





LA FONT DU GRIFFE, un point de vue panoramique sur l'Hérault

Sur les hauteurs de Montpeyroux, découvrez le massif de la Séranne, dédié à vos envies de grand air et de balades.

Amoureux de la nature, ce territoire soumis à la désertification a été revitalisé pour vous ! 2500 hectares de nature, 848 mètres d'altitude : il y a ici de quoi séduire tous les randonneurs, qu'ils soient débutants ou aguerris.

Longtemps délaissée en raison de son aridité, la Font du Griffon vous ouvre ses **sentiers** sur 400 hectares d'espaces naturels. Partez à la découverte du **patrimoine archéologique** et profitez d'une vue imprenable sur le département en haut du Pic Baudille. Au détour d'un chemin, vous croiserez sans doute un **troupeau de chèvres** et pourrez discuter avec les éleveurs qui vivent dans le massif.

Le **Réseau vert**® ainsi qu'un sentier de **petite randonnée** (PR®) vous permettront de découvrir ces lieux.

Pour aller plus loin...

■ **Lecture du paysage** : la mer a laissé place aux massifs calcaires aujourd'hui. Il y a 150 millions d'années en effet, vous auriez pu troquer vos chaussures de randonnée contre un maillot de bain, et vous baigner dans un lagon ! A l'époque, le calcaire s'est formé au fond d'une mer chaude et peu profonde. Quelques millions d'années plus tard, la mer s'est retirée et les massifs de calcaire se sont soulevés, provoquant des phénomènes géologiques à l'origine de nos paysages actuels.

■ **Le mont Saint-Baudille ou Pic Baudille** : situé à l'extrémité sud-ouest du massif de la Séranne à 848 mètres d'altitude, vous y accédez depuis Montpeyroux par la RD 9 en direction du Caylar. 1 km après avoir passé le col du Vent, prendre à droite sur la D 9 E1d. Poursuivre la route qui mène à l'antenne relais. 150 m avant d'arriver au point culminant, tourner sur votre gauche pour accéder au parking. L'accès au panorama se fait ensuite à pied.

Boucle rando

Au départ de la bergerie de la Font du Griffon, prendre le chemin de randonnée balisé PR® pour une boucle de 4h dans le massif.

- ◆ Difficulté : moyenne
- ◆ Durée : 4h
- ◆ Distance : 11 km

Comment s'y rendre

- Depuis Montpeyroux, suivre la RD 9 en direction du Caylar. A 2 km, tourner à droite sur la RD 122E (virage serré, panneaux gîte d'étape du Mas Aubert, Auberge des Lavagnes). Suivre la RD pendant 6 km. Se garer en face du relais d'étape départemental de la Font de Griffon.





LA VERNÈDE, une halte patrimoine dans les steppes du Larzac

Depuis les hauteurs du site, vous pourrez jouir d'une belle vue **panoramique** sur les paysages caussenards, dont les pelouses sont l'une des richesses naturelles. Les grandes étendues à l'allure de steppe se parent au printemps des plumeaux du cheveu d'ange, une graminée typique des causses méridionaux.

Ici, les espaces naturels sont valorisés par une exploitation ovine qui contribue à la préservation des paysages. En effet, le **pâturage** et l'entretien de ces espaces par les hommes depuis 5 000 ans ont permis l'ouverture des milieux en favorisant l'herbe au détriment des buissons et des arbres et l'implantation d'une biodiversité typique des milieux ouverts.

Les **pelouses** abritent une flore très diversifiée avec de nombreuses espèces adaptées à la rigueur du climat (très froid l'hiver et chaud l'été), ainsi qu'à l'aridité et à la pauvreté des sols.

Quelques **ruines** subsistent dans le hameau datant des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Leur architecture, massive, minérale et comprenant peu d'ouvertures, témoigne de la rudesse des conditions climatiques et de la rareté du bois d'œuvre. Les toits sont constitués de lauzes, dalles calcaire superposées dont les plus larges sont placées à la base.

Comment s'y rendre

- À partir du Caylar prendre la direction de la Vacquerie (suivre la RD 9). Au premier croisement, près de Saint-Pierre-de-la-Fage, prendre la direction de Saint-Maurice-de-Navacelles (D 25). Après 2 km, tourner à gauche en direction de Vissec-Soulagets (RD 152). 3 km plus loin, prendre à gauche vers la Vernède, le stationnement se fait sur le domaine, au pied du hameau.





LE SALAGOU, un paysage rouge et minéral

Le domaine départemental du Salagou comprend le lac artificiel du Salagou et ses rives. Il est caractérisé par une roche rouge appelée localement « ruffe » qui donne aux paysages ces couleurs splendides.

Issues de l'érosion d'une énorme chaîne de montagne, ces terres rouges contiennent de l'oxyde de fer lui donnant sa couleur. Cette roche perméable retient les eaux du lac artificiel du Salagou.

Le miroir du lac reflète les plateaux et presqu'îles coiffés de noir. Ils sont constitués de basalte, roche résultant d'une éruption volcanique.

Le lac a été créé en 1969 par un barrage, construit sur le ruisseau du Salagou qui traversait alors une vallée rurale isolée, afin de lutter contre les crues du fleuve Hérault. Prouesse d'innovation technique, il mesure 60 m de haut sur 357 m de long et 200 m de large à la base.

D'une superficie de 750 hectares, le lac s'étend sur les communes de Clermont-l'Hérault, Liausson, Octon, Celles et Le Puech.

C'est un site idéal pour la randonnée à pied, en VTT ou à cheval. Vous pourrez y pratiquer de nombreux sports nautiques (voile, catamaran, paddle, pédalo...). C'est aussi un spot renommé pour la pêche aux carnassiers.

Pour aller plus loin...

- **Le Cirque de Mourèze** : des sentiers balisés permettent de déambuler dans un « chaos dolomitique », une cité de pierres calcaires dressées et formées il y a 160 millions d'années. Le lac et le cirque sont séparés par la montagne du Mont Liausson qui offre un magnifique point de vue sur chacun d'eux.
- **Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze** : le domaine est au cœur du projet de Grand Site de France, un projet qui cherche l'équilibre entre protection et développement d'un site classé, habité et attirant les visiteurs (grandsitesalagoumourèze.fr).

Comment s'y rendre

- Les accès sont divers mais se font notamment par Clermont-l'Hérault (direction Bédarieux) ou les Vailhès (A75 sortie Salagou, à hauteur de Cartels).





Villeneuvevette

VILLENEUVETTE, au cœur de l'ancienne cité manufacturière

Une longue allée de vieux platanes mène tout droit à Villeneuvevette. Cette commune est indissociable de l'ancienne manufacture royale qui l'a animée des siècles durant.

Au bout de la Grand-rue, un chemin longe une **magnifique rivière**, la Dourbie. Suivez le **chemin de randonnée** dans la vallée et sur la **montagne de Bruyère**, nommée ainsi car elle réunit les cinq espèces de bruyère naturellement présentes dans le département.

Sur les hauteurs, dominant le village, se trouvent encore les restes du **système d'adduction d'eau** et de ses **canaux** (« béals ») qui permettaient d'alimenter en eau les installations manufacturières. Des « châteaux d'eau » naturels formés en amont permettent encore aujourd'hui d'alimenter la Dourbie et la source du village même durant les étés les plus secs.

Pour aller plus loin...

■ **La manufacture royale de Villeneuvevette** : en 1674, des bourgeois clermontais créèrent la manufacture de drap de laine de Villeneuvevette, déclarée Manufacture Royale par Colbert peu de temps après. À partir de 1803, la famille Maistre dirigea l'affaire, la reconvertit dans la fabrication d'uniformes militaires et développa la mécanisation. Villeneuvevette comporte plusieurs constructions inscrites à l'inventaire des monuments historiques comme le **porche d'entrée**, la **chapelle** et l'**aqueduc du « pont de l'Amour »**. Certains bâtiments encore existants donnent une idée de la qualité de l'environnement et du logement dont bénéficiaient les ouvriers tisserands et leurs familles dans cette « ville nouvelle » (d'où le nom de « Villeneuvevette », autrefois nommée « Villeneuve-lez-Clermont »).

Comment s'y rendre

- À partir de Clermont-l'Hérault, suivre la RD 908 en direction de Bédarieux. Suivre les panneaux « Manufacture Royale de Villeneuvevette » jusqu'au parking. L'entrée se fait par une allée de platanes à droite de la route.

Tour du domaine

au départ de la Grand rue

- ◆ Difficulté : facile
- ◆ Durée : environ 2 h
- ◆ Distance : 5 km





LES OLIVETTES,

détente au bord de l'eau

Le barrage des Olivettes, construit par le Département de l'Hérault entre 1986 et 1988 et mis en service en 1990, a pour objectif de faciliter l'irrigation des terres agricoles et de réguler les crues de la Peyne, affluent se jetant dans l'Hérault au niveau de Pézenas.

C'est dans cette charmante vallée de la Peyne, au milieu des collines boisées des chênes verts, que vous pourrez pleinement profiter de la fraîcheur apportée par l'eau et l'ombre des arbres, vous promener et admirer le paysage.

Vous pourrez également admirer le grand barrage de 30 mètres de hauteur et, surplombant le site, l'ancien presbytère datant du XVIII^e siècle.

Le lac est aménagé pour être un lieu de détente et de pratique de la randonnée pédestre, VTT et pêche, sous couvert du respect de la réglementation, ainsi qu'une aire de pique-nique pour vous restaurer.

Pour aller plus loin...

■ **Le «château» de Vailhan** : depuis le site, vous pourrez voir, dans la direction de Vailhan, les vestiges du château du Castellat datant du XII^e siècle.

■ **En montant vers les Causses** : depuis le parking, un sentier balisé vous conduit à l'ouest du site, jusqu'au sommet, plutôt plat, formé de roches basaltiques, restes anciens des coulées de lave du Lodévois au Cap d'Agde. L'activité volcanique prit fin il y a près de 700 000 ans. Ce plateau est recouvert principalement d'un jeune taillis de chênes verts, où le sous-bois dense, laissant peu passer la lumière, est défavorable au développement d'autres plantes. Cependant, dans des zones de maquis plus ouvertes, les cistes cotonneux et cistes de Montpellier s'épanouissent, colorant le paysage de fleurs roses et blanches dès les premiers jours du printemps.

Comment s'y rendre

- De Pézenas, prendre la RD13 en direction de Roujan. A Roujan centre, prendre la D 125 en direction de Vailhan. Le site est indiqué sur la gauche avant Vailhan.





Montagnac

BESSILLES, un espace nature et sport pour vos loisirs

Ce domaine départemental, entièrement dédié à l'accueil des visiteurs, propose une large palette d'activités ludiques et sportives. Ses cheminements ombragés offrent une invitation à la détente comme à la déambulation contemplative.

Le parc, accessible toute l'année en journée, vous accueille pour un moment de détente autour de son **aire de pique-nique**, ses **aires de jeux**, ses **équipements sportifs** (minigolf, parcours fitness, city parc) et une **piscine** ouverte en période estivale.

Un **parcours loisirs vélo** ombragé et doté de modules ludiques en bois vous permettra de vous initier ou vous perfectionner à la pratique du VTT.

Le site est également un espace **VTT/FFC** aménagé avec une station de lavage, gonflage, nettoyage et stockage pour vélo, et il est équipé d'un parcours permanent de **course d'orientation** (FFCO)

Un accueil à l'entrée du domaine vous donnera tous les renseignements nécessaires pour l'utilisation des infrastructures (04 67 24 07 26 - bessilles.herault.fr).

Ce site étant très sensible aux risques d'incendie, les barbecues y sont interdits toute l'année

Pour aller plus loin...

A la découverte du vélo :

- **500 km de chemins et sentiers balisés** (VTT-VTC-VAE) permettent de découvrir le territoire touristique du pays de Thau et de Pézenas et de rejoindre les pistes cyclables du littoral.
- **Des animations gratuites en vélo** autour de différentes thématiques (vigne, littoral..) sur le site et ses alentours (voir programme sur le site internet du parc).

Pour les adeptes de sports de nature

- ◆ Un itinéraire de 6 km de promenade et randonnée balisé PR® parcourt le site et ses vignobles et vous propose de remarquables points d'observation du littoral sétois.

Comment s'y rendre

- À partir de Montagnac, prendre direction Villeveyrac (RD5). A 5 km, tourner à droite direction Parc départemental de Bessilles.





L'ÉOLIENNE BOLLÉE,

un petit bijou de technologie

Au hameau de Roueïre, sur la commune de Quarante, venez découvrir un petit bijou de mécanique, modèle presque unique en France : l'éolienne Bollée, du nom de son illustre inventeur Auguste Bollée.

Construite en 1898, elle servait à alimenter en eau le domaine de Roueïre et notamment son château aux allures de vieux manoir anglais. Inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1987, cette machine d'une hauteur de 23 mètres était capable de modifier de manière autonome son **orientation en fonction du vent**. L'éolienne ne fonctionne plus depuis 1972.

Située le long de la route reliant Capestang à Quarante, vous ne pourrez pas manquer l'éolienne qui se détache avec élégance et attire le regard. Son **escalier en colimaçon** doit sa légèreté à l'absence de contremarche, et derrière sa **turbine** se cache un système ingénieux et très complexe.

Pour aller plus loin...

- **Des expositions sur le domaine de Roueïre** : la communauté de commune Sud-Hérault propose une riche programmation artistique et culturelle tout au long de l'année (renseignements au 04 67 62 36 26 ou sur cc-sud-herault.fr).
- À proximité, vous pourrez découvrir la **collégiale Saint-Étienne de Capestang** (église gothique du XIII^e siècle dédiée à Saint Etienne) ou le très célèbre **Canal du Midi** classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Comment s'y rendre

- Depuis Béziers, prendre la RD 612 en direction de Maureilhan, puis suivre la RD 39 en direction de Capestang. Entrer dans Capestang en longeant le Canal du Midi, puis prendre la D 37 en direction de Quarante sur 4,6 km. Tourner à droite sur Roueïre.



SAVIGNAC, dans le méandre de l'Orb

À 25 minutes au nord de Béziers, le domaine départemental de Savignac reconnaissable à ses plans d'eau et ses gravières, vous ouvre ses portes.

L'Orb, fleuve méditerranéen, forme au nord de Béziers une zone de méandres au sein d'une plaine à dominante agricole après avoir serpenté dans des gorges arides. Le méandre de Savignac est majoritairement occupé par des vignes et des carrières d'exploitation de granulats.

Au-delà de leur rôle écologique, les plans d'eau présents sur le site ont également une fonction hydraulique importante en captant une partie des crues de l'Orb. La pratique de la pêche y est autorisée, sous couvert du respect de la réglementation.

Pour aller plus loin...

■ **De la montagne au ricochet...** Les tonnes de fragments de roches multicolores sous vos pieds proviennent des formations géologiques situées en amont. Elles ont été charriées, puis accumulées pendant des millénaires par l'Orb pour former une terrasse de galets. C'est au cours de ce périple «aquatique» que se sont émoussées les pierres anguleuses, certaines devenant assez plates et rondes pour faire des ricochets sur l'eau.

■ **Extraction des roches :** le site de Savignac a longtemps été exploité pour la récupération des granulats (galets, graviers, etc.). Les étangs ou les gravières qui ont depuis fait l'objet de travaux de réhabilitation sont le résultat de l'extraction de matériaux.

Tour des plans d'eau

Un sentier de 3 km faisant le tour de deux plans d'eau, vous permettra de découvrir les anciennes gravières présentes sur le site ainsi que les nombreuses espèces protégées qui les habitent (libellules, oiseaux, papillons).

Comment s'y rendre

- Depuis Béziers, prendre la RD 14 en direction de Cazouls-lès-Béziers, puis suivre la RD 16 en direction de Murviel-lès-Béziers. Tourner ensuite à gauche au niveau du lieu-dit Savignac le Bas puis continuer toujours tout droit sur la voie goudronnée.





RÉALS, autour des rapides de l'Orb

Face à un décor naturel somptueux, la base de Réals est un lieu idéal pour pique-niquer, se détendre et voir les sportifs jouer de la pagaie sur les **rapides de l'Orb**.

Activité phare de la base départementale en saison estivale, le **canoë-kayak** se pratique également hors saison pour les sportifs. Cette discipline d'eau vive est le moyen de s'immerger dans un gigantesque **décor naturel** et de découvrir ainsi les multiples facettes de l'Orb. Le site, bassin incontournable du sud de la France, accueille régulièrement des championnats nationaux ou internationaux.

C'est le changement dans la nature des roches plus ou moins tendres et les reliefs présents qui expliquent la formation des rapides. En aval de Cessenon-sur-Orb, le fleuve étale son lit dans une plaine au relief dégagé. Mais, en arrivant à Réals, l'eau doit soudainement se resserrer et accélérer pour passer par un goulet étroit entre deux butes qui s'élèvent de part et d'autre du fleuve. Ce rapide, appelé le «Chaos de Réals», est le dernier qui traversera l'Orb avant de rejoindre la mer.

Baignade interdite

Pour aller plus loin...

- Pourquoi ne pas **louer un canoë ou un kayak à la base nautique** située sur le site (**base-reals.com**) ? Vous partirez à la découverte de la Vallée de l'Orb grâce à des parcours adaptés à tous les niveaux, pour flâner au fil de l'eau ou vivre des sensations fortes, en famille ou entre amis.
- **Le Moulin de Gournies** : cet ancien moulin du domaine de Réals représente un élément important du paysage du défilé et des rapides. Il est situé en face de la base en rive gauche du fleuve Orb.

Comment s'y rendre

- De Murviel-lès-Béziers prendre la direction de Cessenon-sur-Orb (D36). L'entrée de la base de Réals est située à 200 m sur la droite après le bâtiment d'accueil du comité départemental de canoë-kayak.





Roquebrun

LE PONT DE CEPS, un moment de détente au bord de l'Orb

En plein cœur des gorges de l'Orb, ce site encaissé en bord de rivière vous permettra de passer un moment agréable en famille.

Grâce à sa situation géographique entre la Méditerranée et les premiers contreforts montagneux, ce site bénéficie d'une double influence climatique, océanique et méditerranéenne. Une **aire de pique-nique** ombragée est aménagée, ainsi qu'une **plage** le long du cours d'eau qui permet aux **canoës** ou **kayaks** descendant la rivière d'accoster.

Si vous tendez l'oreille, vous pourrez entendre dans la **ripisylve** le chant du martin-pêcheur et du loriot d'Europe, ou encore les pics du pic épeiche.

Pour aller plus loin...

■ Grâce à la **location d'une embarcation à l'amont ou à la base départementale de Réals** à Cessenon-sur-Orb (voir page précédente), vous pourrez profiter des différents paysages qu'offre la vallée de l'Orb, flâner au fil de l'eau et passer au pied des villages accrochés à flanc de coteau. Vous apercevrez sûrement un héron cendré ou une aigrette pratiquant la pêche sportive.

Comment s'y rendre

- Sur la RD14 Cessenon-sur-Orb à Olargues en rive gauche de l'Orb : après Roquebrun, en direction de Vieussan, au niveau du pont de Ceps, tourner à gauche en direction du hameau de Ceps. Juste avant le pont sur l'Orb, s'engager à droite sur le chemin qui descend à la rivière (pente forte). Le parking permet le retournement.





L'ALBINE, au cœur des prairies en terrasse

L'Albine prend sa source dans la tourbière du Caroux. Ce petit cours d'eau dévale le flanc sud du massif, traversant les prairies du domaine portant son nom, pour se jeter ensuite dans l'Orb.

En vous promenant sur le site, vous parcourrez des surfaces étonnamment plates encadrées de **murs en pierres sèches** (granite, gneiss et schiste). Ces **terrasses** du XIX^e siècle témoignent de l'importante activité des paysans, remaniant sans cesse les pentes pour retenir la terre et développer les cultures. Ces magnifiques prairies se parent au printemps de mille couleurs, contrastant avec l'environnement forestier uniformément vert.

Une voie pavée, appelée « **calade** », contourne le site. Elle mène à une ancienne source encore bien alimentée. Celle-ci remplit un bassin protégé par une voûte en pierre sèche qui alimente une **mare** en contrebas. Autrefois, l'eau était projetée sur les cultures grâce à des pelles en bois (« azagadouïres »). Elles sont aujourd'hui remplacées par un système d'arrosage plus moderne.

Pour aller plus loin...

■ **Randonnée au Caroux** : au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, le Caroux (*lo cairosus* en occitan signifiant «le pierreux») est un massif très escarpé qui se prête parfaitement à la pratique de la randonnée, parfois sportive, et à l'escalade d'altitude. Constitué de gneiss (riche en paillettes de mica), ce gigantesque belvédère naturel aux mille facettes reflète une lumière particulière qui lui vaut d'être baptisée «Montagne de Lumière».

Comment s'y rendre

- 300 m après Colombières-sur-Orb en direction d'Olargues sur la RD 908, tourner à gauche au panneau indiquant « aire d'Albine ». Suivre le chemin goudronné et traverser la voie ferrée abandonnée. Tourner à droite sur un chemin de terre. A 300 m, tourner à droite pour entrer sur l'aire de stationnement.





LA SOURCE DU FRÉJO, une pause fraîcheur en vallée du Jaur

Le domaine départemental du Fréjo est situé à quelques pas du village d'Olargues, en plein cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. Encadré par le massif de l'Espinouse au nord et la Montagne Noire au sud, il se situe le long d'un méandre formé par le Jaur, petit affluent de l'Orb.

Les **terrasses** sèches situées dans la partie haute du site étaient jadis utilisées pour diverses cultures et récemment abandonnées. C'est là que fleurissent aujourd'hui des **prairies** à orchidées, sérapias et autres ancolies. En continuant votre chemin, et en traversant des **forêts sèches** de châtaigniers, de chênes et de peupliers, vous accéderez finalement à la **rivière** et ses **ripisylves**.

C'est un lieu parfait pour un pique-nique sous les arbres, assis sur les galets face à une piscine naturelle translucide bien qu'un peu fraîche... d'ailleurs le nom « Fréjo » signifierait « fraîche eau » en occitan.

Pour aller plus loin...

■ **Le village d'Olargues** : situé au bord de la rivière Jaur, dans une vallée étroite au sud des Monts de l'Espinouse, ce village perché anciennement fortifié est accroché à une butte rocheuse (« puòg » en occitan) et présente, au sommet, l'**ancien donjon** du château médiéval transformé en tour-clocher. Construit au XII^e siècle, l'architecture parfaite du site et son aspect typiquement médiéval valent à Olargues d'être répertorié parmi les **sites classés**, inscrit à l'Inventaire National des Sites et désigné l'un des **plus beaux villages de France**. Vous pourrez flâner à l'envi dans ses belles ruelles jusqu'au **Pont du Diable**, situé en contrebas du village.

Comment s'y rendre

- Depuis Olargues, suivre la D908 direction St-Pons-de-Thomières pendant 1,7 km (parking sur place) puis descendre à pied. Compter 10 min pour accéder au site.





LES RIVES DE L'ARN,

fraîcheur dans les hauts cantons

À l'ouest du département, sur le secteur des monts du Somail, l'Arn s'écoule au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. Ici, les influences atlantiques et montagnardes s'affirment, offrant des paysages verdoyants ceinturés de vastes forêts.

Le long de l'Arn se succèdent de magnifiques prairies de montagne, des vallons boisés et des formations plus humides qui accueillent des plantes typiques, tels l'orchis tacheté ou les renouées.

C'est dans cet espace, situé sur l'itinéraire du Réseau vert® et dans une ambiance verdoyante de prés en bord de rivière, que vous pourrez faire une halte reposante sur l'aire de pique-nique aménagée. La pratique de la pêche est autorisée, sous couvert du respect de la réglementation

Pour aller plus loin...

- Vous vous trouvez entre le lac de la Raviège (domaine du Gua des Brasses) et le lac de Vezales, deux domaines départementaux présentés dans ce guide, que vous pourrez rejoindre depuis ce site grâce au Réseau Vert® (voir page 34).

Comment s'y rendre

- À Saint-Pons-de-Thomières, prendre la D 907 en direction de la Salvetat-sur-Agoût. Le site se trouve à 2 km après le « col du Cabaréto » sur votre gauche.





Fraïsse-sur-Agoût

LAC DE VEZOLES, sur les plateaux vallonnés du Haut Languedoc

Le domaine départemental du lac de Vezeles se trouve sur une « frontière naturelle » : en cet endroit précis, vous vous trouvez sur la ligne de partage des eaux entre d'un côté, l'Arn et l'Agoût s'écoulant vers l'Atlantique, et de l'autre, l'Orb et le Jaur s'écoulant vers la Méditerranée.

Ce lac de barrage alimenté par le ruisseau du Bureau a été construit en 1956 pour répondre aux besoins croissants en énergie.

Vous pourrez en faire le tour par un petit sentier à l'ombre des feuillus et des conifères, donnant à ce domaine des allures de lac de montagne. La pratique de la pêche est autorisée, sous couvert du respect de la réglementation.

Pour aller plus loin...

■ **Les cascades du « saut de Vezeles »** : le lac de Vezeles s'écoule en rejoignant la vallée du Jaur en contrebas, après une chute vertigineuse de 700 mètres, donnant naissance aux célèbres cascades en aval du barrage, d'où un magnifique panorama s'offre à vous.

Tour du lac

- ◆ Difficulté : facile
- ◆ Durée : 1h 50
- ◆ Distance : 6,2 km

Comment s'y rendre

• À Saint-Pons-de-Thomières, prendre la D 907 en direction de la Salvetat-sur-Agoût. Puis, au col du Cabarétou, tourner à droite sur la D 169 en direction de Fraïsse-sur-Agoût. Après 4 km, tourner à droite en direction du lac (D 169E1). Un parking en bord de route vous permet d'atteindre le lac. Autre stationnement possible (plus proche du lac mais accès en pente) en continuant sur la D 169 vers Fraïsse-sur-Agoût, noté « accès au lac ».





LE GUA DES BRASSES, sur les bords du lac de la Raviège

Le domaine départemental du Gua des Brasses (32 hectares) est situé en zone de moyenne montagne, en bordure du lac de la Raviège, sur le plateau de La Salvetat-sur-Agoût, dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Le nom du **lac** vient du hameau de La Raviège qui fut englouti lors de la mise en eau du **barrage** en 1957 pour effectuer une retenue artificielle à vocation hydro-électrique de 440 hectares.

Sa situation géographique particulière lui confère des influences climatiques à la fois océanique, continentale et méditerranéenne. Le climat y est donc très varié et peut être particulièrement rude en hiver et chaud en été, même si l'altitude le tempère de quelques degrés par rapport à la plaine.

Vous y découvrirez une **mosaïque paysagère** composée de boisements enchevêtrés de feuillus et de résineux, de prairies, de bosquets arborés qui participent à la création de zones de refuge pour un grand nombre d'espèces d'oiseaux, de mammifères, de reptiles et d'insectes.

La pratique de la **pêche** est autorisée, sous couvert du respect de la réglementation.

Pour aller plus loin...

- **Le lac de la Raviège** : les paysages attrayants de bordure de lac, la présence de **structures d'accueil** (camping, village vacances, chambres d'hôtes...) une **base nautique** et des **plages avec baignade autorisée**, font de ce site un lieu assez fréquenté en haute saison.

Boucle du lac

Vous pourrez faire le tour du lac par un sentier balisé de presque 26 km. Cette superbe boucle au départ de la Salvetat-sur-Agoût peut s'effectuer à pied ou à VTT.

Comment s'y rendre

- À partir de la Salvetat-sur-Agoût, prendre la D 14e3 en direction de Condax, franchir le pont de Calas, tourner à gauche immédiatement après le pont, traverser le hameau de Calas et continuer sur 1 km environ. Arrivée à l'ancienne ferme du Gua des Brasses, traverser le hameau, pour stationner quelques dizaines de mètres plus loin.



DÉCOUVRIR L'HÉRAULT À VOTRE MANIÈRE !



Le Réseau Vert®

Itinéraire de randonnées « multi-pratiques », il offre aux randonneurs pédestres, équestres et vététistes plus de **530 km** de chemins balisés en **23 étapes**. Il **traverse l'Hérault d'est en ouest** et donne aux randonneurs la possibilité de découvrir l'immense variété des milieux naturels et la qualité des paysages héraultais. Pour faciliter la randonnée, le Département a aménagé **huit relais d'étapes** sur son parcours, dont certains se trouvent sur des domaines départementaux figurant dans ce guide : **Roussières, La Font du Griffon et la Vernède**. Labellisé par la Fédération Française de Cyclisme (FFC) sous le nom de « **Grande Traversée de l'Hérault** », il permet de rejoindre d'autres itinéraires labellisés comme les chemins de Petite Randonnée (PR) ou de Grande Randonnée (GR).

2 itinéraires au choix

Itinéraire nord

Ambrussum / La Salvetat-sur-Agoût - **6 à 8 jours** en VTT (**348 km**)

Itinéraire sud

Ambrussum / Notre-Dame-du-Cros - **7 à 11 jours** en VTT (**409 km**)

La Voie Verte « Passa-Païs »

Baptisée « Passa Païs » (en occitan, « Passe-Pays »), elle propose un espace protégé pour les randonneurs. **Aménagée sur l'ancienne voie ferrée reliant Castres à Bédarieux**, sa longueur totale est de **75 km**, dont **45 km** dans l'Hérault. Son tracé serpente à travers la vallée de l'Orb, remonte la vallée du Jaur, traverse le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc puis rentre dans Olargues. En passant du département de l'Hérault à celui du Tarn, vous passerez d'un climat méditerranéen à un climat atlantique.

Télécharger le topo-guide Réseau Vert® et Voie Verte sur herault.fr/publication

La Voie Larzac Méditerranée

Elle démarre de Millau pour rejoindre la Méditerranée au Cap d'Agde, quelque **250 km** plus loin. **6 jours** de VTT dans une diversité de paysages et d'ambiances...

Plus d'infos sur herault-tourisme.com



herault-loisirs.fr



L'un des chemins balisés du Réseau Vert®



Crédits photo : I. Boulesteix ; X. Boutolleau ; E. Brendle ; A. Gazel ; H. Sosa ; MDE ; SBEN - Tout droits réservés
Réalisation : Service biodiversité et espaces naturels - atelier départemental des moyens graphiques - mars 2021



Plus d'infos sur
herault.fr

SUIVEZ-NOUS SUR

